

Claude FRANCK urbaniste, 126 Boulevard du Montparnasse 75014 Paris
Tel 33 9 71 50 28 43 Port 06 80 07 57 63 [e mel :clfranck126@wanadoo.fr](mailto:clfranck126@wanadoo.fr)

Monsieur David Goudey Paris Normandie envoyé par e mail

Ayant été cité dans votre article , je souhaite utiliser mon droit de réponse.

Je suis scandalisé de voir ramené le travail accompli jusqu'à ce jour dans le cadre de l'association ACBS , comme le témoignage de JMG Le Clézio à des considérations de généalogie qui remplissent les tabloïdes!

Vous vous étonnez que JMG Le Clézio s'indigne des bouleversements programmés sur le chemin de halage qu'il connaît bien. Mais en fait, JMG Le Clézio s'est toujours impliqué dans des causes humanitaires ou écologiques et, même si notre cause actuelle vous semble mineure, sa position comme son engagement se comprennent car ils relèvent d'une vision de l'écologie plus globale, qui intègre la mémoire et la dimension humaine et poétique totalement absentes du débat.

A l'occasion de ce type de projet qui engage la collectivité toute entière, le législateur a tenu à créer les conditions et les bases d'un débat à partir d'une approche fine, minutieuse et précise des contextes environnementaux , décrits et analysés dans toutes leurs dimensions. Ce dispositif par des mises en situation, doit permettre d'affiner le projet et surtout d'évaluer ses impacts sur l'environnement.

C'est sans compter sur l'art de la bureaucratie et des politiques pour s'approprier les analyses et les procédures et les détourner du but initial. Tout cela pour justifier leurs décisions, couper court aux débats et ignorer les contradictions comme les oppositions. La Seine à vélo n'échappe pas à cette règle.

Nous n'avons relevé aucun changement ni aucune variante suite à notre proposition à partir du rapport initial de l'étude environnementale. De même pour l'enquête publique établie sur la Seine à vélo. De plus ,nous n'avons eu aucune réponse aux questions que nous avons posées aux responsables départementaux des Bâtiments de France ou ceux des Paysages ou de la Culture. des dimensions irréductibles subsistent.

Des dimensions irréductibles subsistent et ne peuvent pas être mises en équation comme les dimensions culturelles historiques ou esthétiques. Elles ne rentrent pas dans les nombreuses

grilles d'analyse et d'évaluations, élaborées pour trouver des modalités de « compensation » !

L'ultime recours reste alors la stigmatisation, un art que le Vice Président Duché manie à partir des oppositions entre les parisiens et les locaux, les réalistes et les nantis peu soucieux des retombées économiques !

C'est ainsi que Monsieur le vice Président Duché peut encore d'un revers de main éviter d'aborder les problèmes que nous avons posés dans nos courriers comme dans nos différentes interventions ?

Votre article emprunte les mêmes chemins de traverse. et comme vous me mettez en cause je tiens à vous préciser qu'avant d'être le beau frère d'Antoine Gallimard ¹j'ai enseigné et réalisé des nombreuses études et projets d'urbanisme et de paysage² qui me qualifient pour intervenir dans le débat.

Je tiens à votre disposition tout le travail que nous avons accompli et dont une partie figure dans le dossier de l'enquête publique.

Nous nous sommes aussi fixé pour objectif de construire un projet culturel fondé sur la Seine en tant que source d'inspiration littéraire, cinématographique et picturale.

De plus nous défendons un projet touristique et économique qui permettrait de traverser le village de Pressigny L'Orgueilleux pour contempler ses maisons ses cours et ses jardins et comprendre ainsi sa situation, le rapport du village avec le Seine et enfin de profiter de cette traversée pour revitaliser son économie.

Il n'existe pas qu'une seul angle d'approche de l'écologie. C'est sans conteste ce qui a amené les écologistes à se rapprocher de notre association l'ACBS que je représente, et j'en suis très heureux.

Notre association n'est pas un lieu de mondanité ou de connivence mais bien un lieu pour bâtir une vie autour d'un projet vivant.

¹ Ecole nationale supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille et des Régions du Nord , et à l'école Nationale Supérieure des Travaux Publics

² Notamment dans les départements du Nord et de l'Aisne